

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 54

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Les femmes dans les commissions cantonales

Dans sa séance du 25 juin, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des membres des commissions cantonales, des délégués et des représentants de l'Etat dans certaines commissions, conseils d'administration, établissements, offices cantonaux, etc. Les femmes y sont représentées comme suit :

Commission de surveillance de l'Office cantonal des mineurs

Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds
Mme Maria Gueissaz, docteur en médecine, Neuchâtel
Mlle Marguerite Leuba, institutrice, Couvet

Commission de surveillance de la Fondation Edouard DuBois

Mme Huguette Gendre, ménagère, Neuchâtel

Commission de surveillance de la Fondation des asiles cantonaux pour femmes âgées

à Serrières, à Saint-Martin et à La Chaux-de-Fonds
Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds
Mlle Marguerite Malcotti, infirmière, La Chaux-de-Fonds
Mme Jeanne Steudler, Serrières

Commission de surveillance de la Fondation de l'œuvre de la « Maison des jeunes »

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux
Mlle Marguerite Gay, assistante sociale, Neuchâtel
Mme Manon Miéville, La Chaux-de-Fonds

Représentants de la Société neuchâteloise d'utilité publique

Mme Madeleine Jeanneret, Neuchâtel

Commission consultative des routes

Mme Charlotte Landry, Couvet
Mme Simone Gnaegi, La Chaux-de-Fonds

Office cantonal de conciliation

Mme Robert-Challande, avocat, Saint-Blaise, supp.

Commission cantonale des apprentissages

Mlle Francine Bourquin, régisseuse, La Chaux-de-Fonds
Mlle Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole professionnelle des jeunes filles, à Neuchâtel
Mme Anne-Marie Hauser, ménagère, Boudry
Mme Bertha Roth, ménagère, Saint-Aubin

Commission de surveillance de la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage

Mlle Léone Baumgartner, commis, Le Locle
Mme Elise Longarotti, ouvrière, Neuchâtel

Commission de surveillance de la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales

Mme Liliane Bourquin, employée de bureau, Chézard

Commission cantonale de recours en matière d'allocations familiales

Mlle Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel, supp.

Commission cantonale de recours pour l'assurance vieillesse et survivants

Mme Berthe Notz, Le Locle

Commission cantonale de l'assurance-invalidité

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux, en qualité de juriste, présidente
Mlle Alice Bourquin, assistante sociale, Peseux
Mlle Marguerite Gay, directrice de l'Office social, La Chaux-de-Fonds

Commission consultative pour l'enseignement primaire

Mme Odette de Montmolin, Auvenerier
Mme Marie-Louise Roulet, Neuchâtel

Commission consultative pour le choix du matériel scolaire

Mme Josine Gagnebin, Le Locle
Mme Marie-Thérèse Pattus, conseillère communale, Saint-Aubin

Commission consultative pour les travaux féminins

Mme Josine Gagnebin, Le Locle
Mme Hélène Godio-Saucy, Cernier
Mme Germaine Martin-Rosat, Travers
Mme Marie-Thérèse Pattus, conseillère communale, Saint-Aubin
Mlle Raymonde Schweizer, directrice de l'école des travaux féminins, La Chaux-de-Fonds
Mme Marie Tanner, Neuchâtel

Commission consultative pour l'enseignement ménager

Mme Lydia Büttikofer-Hefli, Fleurier
Mme Germaine Feutz, Les Brenets
Mme Eglantine Mougin, Dombresson
Mme Emilie Robert, Saint-Aubin

Commission consultative pour l'enseignement secondaire

Mme Marie-Thérèse Huguenin-Héche, Le Locle
Mme Ruth-Robert, avocat, Neuchâtel

Commission des études pour le Gymnase cantonal de Neuchâtel

Mlle Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel

Commission des études pour le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds

Mme Denise Cornu, La Chaux-de-Fonds

Commission consultative pour l'enseignement professionnel

Mlle Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole professionnelle de jeunes filles, Neuchâtel
Mlle Raymonde Schweizer, La Chaux-de-Fonds

Comité de la Caisse cantonale de remplacement du corps enseignant primaire

Mme Monique Jacot, Travers

Comité de direction de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur

Mme Marie-Thérèse Pattus, Saint-Aubin

Pour la deuxième fois une femme est élue à l'exécutif d'une commune

Après Saint-Aubin, c'est à Fleurier qu'une femme est appelée à siéger au Conseil communal. Mme Anita Passet qui était jusqu'à maintenant conseillère générale socialiste, dirigera le Département des finances et assumera la tâche de secrétaire du Conseil. La nouvelle élue est mère de famille ; elle fait, à côté de son ménage, un travail d'horlogerie à la maison.

Comme toute maîtresse de maison, elle est soucieuse du bon équilibre de son budget familial et son désir est de gérer aussi consciencieusement les deniers publics qui lui sont confiés.

Les conseillères générales en majorité

Dans cette localité, les dames ont maintenant la majorité au Conseil général composé de quinze membres : il y a effectivement sept conseillers et huit conseillères.

Malgré cette montée féminine, le « matriarcat », la terrible maladie que l'on craint tant outre Sarine, n'a pas fait son apparition au village ! Grâce à la bonne collaboration entre les conseillers et conseillères, la commune se porte très bien.

M. P.

VAUD

Association vaudoise des citoyennes

En ouvrant la cinquante-septième assemblée générale de l'Association vaudoise des citoyennes, le 12 juin, Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz), présidente, a déploré qu'une si longue activité ait abouti à l'octroi des droits politiques dans trois cantons romands seulement ; comment faire sortir des cartons des gouvernements cantonaux toutes les motions, les initiatives, les pétitions qui y dorment ? Comment éveiller l'intérêt des électeurs pour qu'ils octroient, aux femmes, ces droits civiques que chacun d'entre eux reçoit à sa majorité sans avoir rien fait pour cela ?

Dix Vaudoises se sont rendues, ce printemps, à la Landsgemeinde de Glaris, où elles ont noué des liens amicaux avec plusieurs personalities. On constate avec satisfaction qu'un nombre grandissant de femmes participent aux travaux des Conseils généraux et siègent dans les Conseils communaux, par le désistement de coreligionnaires politiques. On invite les femmes à acheter des produits suisses, mais on leur refuse le droit de se prononcer, entre autres, sur le régime laitier.

Mme Girard a été réélue par acclamations, la gestion adoptée avec les comptes, et un forum consacré à l'hospitalisation a suivi : il a été présidé par M. Paul Daniel, reporter à Radio-Lausanne, en présence de M. P. Schumacher, président du Conseil d'Etat, MM. Gilbert Sandoz, député de Lausanne, secrétaire aux Œuvres sociales de la ville de Lausanne, R. Burnet, chef du Service de la santé publique au Département de l'intérieur, Dr Yves Saudan (Montreux) et Michel Margot, reporter à Radio-Lausanne, victime d'un très grave accident, ont exposé les divers aspects de l'hospitalisation, ses charges, ses difficultés, les manquements dus à la pénurie de personnel qualifié, de locaux. Ces exposés ont suscité un vif intérêt dans l'auditoire féminin très nombreux. Certaines questions posées sur la direction de l'Hôpital cantonal ont fait quelque bruit dans le canton.

S. B.

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes s'est réuni, en juin, dans la salle des Vignerons, sous la présidence de Mme L. Zanchi ; elle a approuvé sans discussion le rapport de comité et les comptes de Mme Knaps, en portant à 5 fr. la cotisation annuelle. Le rapport annuel rapelle les diverses séances et conférences de l'exercice, l'entretien sur la présence de la femme à l'Exposition nationale, qui a fait un certain

GENÈVE

A l'Alliance internationale

Le comité central de l'Alliance internationale des femmes — droits égaux, responsabilités égales — a siégé du 24 au 28 juin, pour la première fois en Suisse alémanique, à Zurich, sous le patronage de la Fondation pour l'instruction civique et sous la présidence de la Begum Anwar G. Ahmed, du Pakistan. A l'occasion de cette session, l'association zurichoise pour le suffrage féminin, la Frauenzentrale de Zurich et les groupes politiques féminins ont organisé une séance publique à l'aula de l'Université. Tour à tour, des femmes éminentes dans les affaires de leur pays, ont parlé de leur activité : la Begum Anwar G. Ahmed (Pakistan), Mme Edith Anrep (Suède), Mme Laurel Casinader (Ceylan), Elisabeth Halsey (secrétaire de l'Alliance aux Etats-Unis), G. Tapp Ogundipe (directrice du séminaire des institutrices et institutrices au Nigéria), Egly Psaltis (présidente de la Ligue grecque pour les droits civiques féminins).

Lundi 21 juin, Mlle Marie Ginsberg, représentante permanente auprès de l'ONU, de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux - responsabilités égales, invita, au nom de cette association, de nombreuses déléguées à la Conférence internationale du travail.

Au cours de ce déjeuner qui avait lieu au restaurant du Palais des Nations, on put entendre Mme Corbett-Asby, présidente internationale de l'Alliance et vice-présidente du Parti libéral en Angleterre, Mlle Emma Kammacher, présidente du Grand-Conseil genevois, et Mme Gatti Caporase, italienne, présidente de la Commission du travail des femmes à la Conférence internationale du travail.

Ces oratrices ont rappelé que les améliorations apportées au sort de nos sœurs du monde entier sont dues aux efforts patients des pionnières, la recommandation votée le matin même par les déléguées à la conférence en est un témoignage. En voici les points essentiels :

1. Favoriser l'instruction, l'orientation et la formation professionnelle des jeunes filles.
2. Donner la possibilité de prolonger le congé maternité (ancienneté, caisses d'assurance, etc.) ; il ne s'agit pas ici d'un privilège accordé aux femmes, mais plutôt de la reconnaissance d'un service rendu à la société.
3. Développement méthodique des installations et services destinés aux enfants des mères tandis qu'elles travaillent.

4. Harmonisation des horaires du travail féminin et des horaires scolaires.

5. Le problème du travail à temps partiel s'est heurté, comme l'an dernier, à l'opposition des représentants des employeurs et des travailleurs ; le BIT est chargé d'une étude sur le travail à temps partiel pour les travailleurs des deux sexes.

Journée suisse des clientes du commerce de détail privé

Sur l'initiative du groupe féminin de l'Association suisse des détaillants en alimentation (VELEDES) s'est tenue, le 1er juillet, à Vevytraux, une réunion des clientes du commerce de détail privé à laquelle participèrent plus de 200 consommatrices. Après un exposé de M. Louis Devaud, chargé de missions de l'Université de Genève, sur le thème : « Consommateurs et détaillants, partenaires dans l'économie moderne », fut constituée « l'Association suisse des clientes du commerce de détail privé » dont les buts furent précisés par Mme Haag (Fribourg).

Le nouveau groupement entend engager le dialogue entre consommatrices et détaillants et assurer la représentation efficace des consommatrices qui se servent dans les magasins indépendants. Un comité provisoire fut chargé d'élaborer les statuts et un programme d'action.

Elle est secrétaire de parti

Pour la première fois à Genève, une femme va fonctionner comme secrétaire général d'un parti politique.

Le Parti radical genevois vient, en effet, de désigner à ces fonctions, en remplacement de M. Serge Balland, Mme Geneviève Jovignot. La nouvelle secrétaire générale est une femme charmante et cultivée, mère de trois enfants et grand-mère. Elle est licenciée en droit et a déjà fait preuve des plus efficaces qualités comme présidente de la Commission d'entraide féminine radicale et dans l'aide apportée à certains services sociaux de Genève.

Gymnastique

L'Association genevoise de gymnastique féminine a tenu son assemblée générale le 17 mai sous la présidence de Mme Bordaïron qui exerçait cette charge en assemblée pour la première fois ; elle remplace Mme Chapuis qui a occupé ces fonctions depuis 1949.

Au cours de la partie administrative, de nombreuses communications et rapports furent présentés. L'effectif de dames adultes se monte à 44, celui des jeunes actives, à 764, et celui des pupilles, à plus de 600. La journée des pupilles s'est déroulée le 23 mai, à Genthod, la Journée cantonale féminine a eu lieu à Chêne-Bougeries, le 13 juin.

Des diplômes d'honneur furent remis, avec des fleurs et des souvenirs, à trois membres qui se sont dévouées aux responsabilités pendant de nombreuses années : Mlle Edith Jaccoud, Mme Maeder et Mme Chapuis. Le très beau film du cinquantième anniversaire terminait la soirée.

AVIS

Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, fermeture du local du 15 juillet au 15 août.

Vacances à Crêt-Bérard

Des vacances, dans le cadre si paisible et si beau de Crêt-Bérard, sont proposées aux mères fatiguées et aux femmes seules.

1er séjour : du lundi 13 au samedi 18 septembre.
Responsables : Mmes R. Moreillon et R. Prod'homme
Miles A. Häfelfinger et M. Brun

2e séjour : du lundi 20 au samedi 25 septembre.
Responsables : Miles V. Rosset, S. Savary, M. Broyon et Mme R. Sulser

Programme des journées

Du mardi au vendredi, chaque matin, une causerie a été prévue. Les après-midis sont libres et consacrés au repos ou à la promenade. Soirées récréatives, musique ; causerie de Mme P. Juillard, avec clichés : « Voyage au Zambèze ».

Prix du séjour : 80 fr., payables à l'arrivée. Une personne ne renonce aux vacances pour raisons financières, simplement que l'on nous signale la chose. Café noir et thé sont facultatifs et se paient à part.

Renseignements et inscriptions : Mlle V. Rosset, chemin Clergère 10, 1009 Pully, tél. (021) 28.82.03.

INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

Maison spéciale pour linges de maison
Nappes à thé
Mouchoirs pour dames et messieurs

Tissage de toiles de Langenthal SA

24, CONFÉDÉRATION - TÉL. 25 49 70